	FICHE ATTESTATION LIMITEUR DE VITESSE	N°Adhérent : 38-DSE	N° : Tco-F-374 CoMet 1.8.2.8

38-DSE-26-08242

Validité de l'attestation : 17/09/2027 (Date d'attestation + 1 an - 1 jour)

Agrément : 05.22.271.004.1 en tant qu'adhérent Cercle Optima

Nous, soussignés :

DURAND SERVICES
Rue des Glairaux
Lieu dit Ile Brune
38120 SAINT EGREVE

, Adhérent Cercle Optima

Attestons que le système de limitation du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences règlementaires en vigueur.

Vérification effectuée selon Procédure Tco-P-371

Vitesse constatée du système de limitation du véhicule : **90** km/h

EXPLOITANT

[redacted]

PROPRIETAIRE

[redacted]

VEHICULE

MAN
TGS
WMA06SZZ4JM789407
EX-981-GR France
kilométrage : 235546
Mise en circulation 15/05/2018

TACHYGRAPHE/UEV

Numérique
Stoneridge
SE5000 (G1)
1090437

Fait à : SAINT EGREVE
Le : 18/09/2026
Nom : Yoann ANDRE
Signature :

Tél : 04 76 75 33 85
Fax : 04 76 75 68 57
Email : tachyste@durandservices.fr

Attestation en application de l'Arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 15 novembre 1954 relatif aux visites techniques de certains véhicules de transports de marchandises

Destruction possible : Classement : Autre : Le : 18/09/26